

GRAND DÉBAT NATIONAL
ST-CYR-SUR-MER
DEBAT DU JEUDI 21 FÉVRIER 2019

Ouverture du débat à 18 heures.

M. D'ALLART.- Bonsoir à tous et bienvenue dans cette salle de la Falquette pour le deuxième rendez-vous du Grand Débat qui porte ce soir sur la Fiscalité et les Dépenses publiques. Je suis Aymeric D'Allart, Directeur de Cabinet de M. le Maire.

M. le Maire tenait à vous souhaiter la bienvenue. Il n'a pas souhaité être présent pour assurer la plus grande neutralité de ce Grand Débat, mais il tenait quand même à vous souhaiter, par mon intermédiaire, la bienvenue, parce que, comme vous le savez, c'est la Ville qui a pris l'initiative d'organiser ces quatre rencontres citoyennes sur le Grand Débat, axées sur les quatre axes fixés par le Gouvernement.

J'en profite pour saluer M. Baixe qui a accepté la mission d'animer cette deuxième édition du Grand Débat, ainsi que Charles qui vous fera passer les micros pour vos différentes interventions et contributions.

J'en profite également pour souligner que toutes vos contributions seront prises en considération, puisqu'il y a derrière moi une personne qui se charge d'enregistrer toutes les contributions qui seront faites ce soir. C'est pour cela que je vous encourage à demander le micro si vous souhaitez intervenir. Cette personne pourra ainsi convenablement faire son travail, sachant que si deux personnes parlent en même temps, ce sera un peu plus compliqué.

Il me semble avoir tout dit. Je devais simplement faire un petit mot d'ouverture et c'est maintenant à vous de parler. Je laisse la parole à Bruno Baixe. Je vous remercie.

M. BAIXE.- Merci d'être venus ce soir. Nous sommes réunis pour débattre, pour dialoguer, pour nous écouter et pour enrichir nos points de vue, voire nos connaissances. Je voudrais un débat ouvert qui permette de partager les critiques, les observations et les propositions argumentées, que j'espère loin des slogans et des « y a qu'à, faut qu'on ». Nous contribuerons ainsi à donner un état de l'opinion à ceux qui nous gouvernent et à ceux qui aspirent à nous gouverner un jour.

Sur le plan pratique, vous avez une fiche à l'entrée. Vous pouvez la rédiger, la compléter et la déposer dans la boîte prévue à cet effet. Elles seront ensuite transmises au Grand Débat. Comme l'a dit Aymeric D'Allart, nos débats vont être relevés *in extenso* et on retrouvera l'ensemble de ces contributions orales sur le site du Grand Débat et sur le site de la Mairie.

Je vous rappelle les principes : c'est vous qui allez parler et vous exprimer. Les modalités sont de ne pas se couper la parole et de se respecter. Je vous propose également que l'on clôture la réunion dans 2 heures, c'est-à-dire à 20h. Nous avons ainsi un horaire cadré, ce qui permettra à chacun de prendre ses dispositions.

Vous avez l'objectif du débat au tableau : éclairer le Gouvernement actuel -et peut-être futur- pour répondre aux demandes des citoyens qui sont de :

- mieux connaître les dépenses ;
- trouver un bon consensus sur le niveau de fiscalité au regard des prestations souhaitées ;
- faire des remarques pour avoir un système fiscal plus juste et plus efficace.

Voilà les quelques questions qui sont ouvertes. La parole est à la salle. Qui souhaite commencer ?

Juste un détail technique : je vais noter vos principales propositions sur un tableau et vos critiques sur un autre. Je vous écoute, Madame.

Une intervenante.- Ce n'est pas facile de commencer, vous m'excuserez de bégayer un peu. J'ai fait un petit calcul à la maison. J'ai pris quelqu'un qui était en retraite au 1^{er} juin 2012 et qui percevait 1 200 € de retraite au régime principal. Cela équivaut à peu près à 2 400 € nets de salaire, puisque c'est 50 %. J'ai appliqué tous les coefficients intervenus depuis et, au bout de 7 ans, cette personne touche 1 209,31 €. En 7 ans nous avons donc eu 9,31 € de plus. En revanche, au 1^{er} juin 2012 le SMIC était de 1 018,36 €, et aujourd'hui, il est de 1 102,92 €, soit 84,56 € en plus. Je ne trouve pas normal qu'un retraité qui a bossé toute sa vie ait 9,31 € de plus en 7 ans, alors qu'un smicard (souvent des jeunes qui démarrent) a 84,56 € en plus, surtout pour 35 heures d'activité. Cherchez l'erreur.

M. BAIXE.- Si on résume votre intervention, votre critique, c'est « un niveau de retraite trop faible » ?

L'intervenante.- Un niveau de retraite non réactualisé, non revalorisé. 2 400 € de salaire en 2012, c'était quelque chose d'honorable, mais se retrouver

aujourd'hui avec 1 209,31 € de pension retraite au régime général, je trouve que c'est un scandale.

M. BAIXE.- Je vous remercie.

Intervention.- Bonjour. Je suis bien placé pour parler de ces choses-là, parce que je suis retraité de la fonction publique, et maintenant, micro-entrepreneur. J'ai donc vu les deux côtés de la face. C'est quand même extraordinaire d'entendre que les smicards sont trop payés.

L'intervenante.- Ce n'est pas ce que j'ai dit.

Intervention.- Heureusement que j'étais assis, sinon je serais tombé à la renverse.

Intervention.- Elle n'a pas dit cela.

L'intervenant.- C'est extraordinaire. J'ai l'impression que l'on ne pourra rien améliorer tant que l'on ne regardera pas la dépense publique. Quand on pense aux recettes de l'État au quotidien... Si l'on faisait le calcul de tout ce qui va rentrer dans les caisses de l'État pendant les deux heures où l'on va parler, entre la TVA, les différentes taxes, etc.... On a un État qui a un train de vie pharaonique. Personne ne le dénonce, et je pense qu'au lieu d'aller mettre des croix gammées partout et de casser des vitrines, les Gilets Jaunes auraient dû s'occuper des alertes. Ce qu'il nous faut dans ce pays, ce sont des lanceurs d'alerte. Il faut que chacun dans sa profession, chacun dans sa branche, relève ce qui ne va pas, comme le fait la Cour des Comptes tous les ans. Cela devrait être fait à tous les niveaux, dans toutes les administrations publiques, etc. Il faudrait que tout le monde relève ce qui ne va pas, le dénonce, et qu'ensuite on force l'État à avoir des objectifs.

Vous savez, dans le public il n'y a aucun objectif. Dans le public, vous dépensez de l'argent et il n'y a aucune notion d'économie, aucune notion de résultat. Ils dépensent parce que, de toute façon, ce n'est pas leur argent. J'ai vu l'argent être dilapidé pendant des années sans que personne ne s'en offusque. Dans le privé c'est différent. Dans le privé vous avez des budgets, des devis, et des choses à respecter. On a un État qui a un train de vie pharaonique. C'est affolant. Rien que sur la Sécurité sociale, on dépense 800 Md€ par an.

J'étais dernièrement en vacances dans un pays, et dans ce pays, quand vous êtes malade vous n'allez pas voir le docteur, vous allez directement à la pharmacie..

M. BAIXE.- Je vous coupe, mais on ne dépense pas 800 Md€ pour la Sécurité sociale.

Intervention.- Oui, cela paraît beaucoup. Ce doit être 800 M€.

L'intervenant.- Non, je l'ai entendu. La Sécurité sociale, c'est 800 Md€ par an.

Intervention.- Non, ce n'est même pas le budget total de l'État.

Intervention.- Ce doit être en anciens Francs.

L'intervenant.- La Sécurité sociale, c'est 800 Md€ par an de dépenses, tout cumulé. Je l'ai entendu.

M. BAIXE.- Ce qui est intéressant, c'est de confronter le sentiment que nous avons avec des chiffres, mais cela ne diminue pas la valeur de ce que vous venez de dire, Monsieur. Simplement, pour préciser, aujourd'hui, les cotisations sociales et la Sécurité sociale, c'est à peu 550 Md€. C'est quasiment à l'équilibre, ce qui veut dire qu'il y a aussi 550 Md€ de dépenses. C'était simplement pour préciser.

L'intervenant.- Ce n'est pas parce que c'est à l'équilibre que l'on ne peut pas économiser de l'argent.

M. BAIXE.- On est bien d'accord.

L'intervenant.- Si c'est à l'équilibre, alors on continue à dépenser et on continue à prélever. On sera toujours à l'équilibre, mais on n'aura jamais cette notion d'économie. À l'étranger, quand vous êtes malade, vous n'allez pas voir le docteur. Vous allez à la pharmacie -je parle de trucs simples, pas de cancers, etc.- et le pharmacien vous demande ce que vous avez. Si vous n'avez besoin que de trois cachets, il ne vous donnera que trois cachets. Il ne vous donnera que ce dont vous avez besoin. Nous qui sommes ici présents ce soir, nous avons tous environ 200 € de pharmacie qui traînent à la maison. Si on multiplie cela par le nombre de personnes... Cela ne choque personne et on continue. Le problème, c'est que le lobby de la pharmacie est un lobby très puissant en France, et on n'a pas le droit de le toucher. Depuis 40 ans la pharmacie, les banques, les assurances, le pétrole, c'est intouchable. On n'avancera donc jamais.

M. BAIXE.- Quelle est votre proposition, Monsieur ? Votre critique principale ?

L'intervenant.- Ma proposition est que l'on se fixe des objectifs. On doit dire : *« Voilà, sur les médicaments, on a tant de dépenses par an à la Sécurité sociale et on va se fixer l'objectif de faire baisser cela de 10 %. Dans 6 mois on fera un point »*.

On pourrait également parler des dépenses publiques des Mairies, des Départements, des Régions, parce qu'il n'y a pas que l'État. Ce que je voudrais, c'est qu'il y ait des lanceurs d'alerte et que tout soit dénoncé. On a donné la

parole à des gens depuis trois mois sur tous les plateaux TV pour entendre des âneries inimaginables, mais personne n'est venu donner des exemples précis. C'est dommage. On n'a jamais autant donné la parole aux gens, et pour ce qu'ils en ont fait, c'est un peu dommage.

M. BAIXE.- Monsieur, êtes-vous d'accord si je synthétise votre intervention en disant qu'il faudrait fixer des objectifs de baisse de la dépense publique ?

L'intervenant.- Oui, pour moi, c'est le problème n°1.

Une intervenante.- Pour reprendre ce qu'a dit Monsieur sur le train de vie de l'Etat, il faudrait déjà peut-être revoir tous les avantages des anciens Présidents et anciens Premiers ministres. Ils ont des retraites de plusieurs mandats. Il devrait y avoir un plafond limite et il faudrait leur enlever quelques avantages, parce qu'entre M. Giscard, Mme Édith Cresson, etc., que l'on paye depuis tant d'années... On paye une secrétaire et un garde du corps à Mme Cresson, or je ne vois pas en quoi elle a besoin d'un garde du corps. Il faudrait réduire tout cela. Après, au niveau de l'Assemblée nationale et du Sénat, ils ont également des avantages un peu bizarres (la prise en charge des obsèques de la famille, etc.). Il y a beaucoup de choses qui seraient à revoir et à réduire. Ils ont des salaires qui sont déjà pas mal et on leur paye tout à côté. Ce n'est vraiment pas normal.

M. BAIXE.- D'accord. Je note donc le train de vie des « ex ».

L'intervenante.- Oui, des « ex », mais aussi de ceux qui sont en cours.

M. BAIXE.- Oui, et les avantages accessoires au Gouvernement.

Une intervenante.- Et le régime de retraite. S'ils travaillent 6 mois, ils ne doivent avoir que 6 mois, comme nous, et non 3 ans.

Une intervenante.- Bonsoir. Je ne vous promets pas que ce soit ma dernière intervention, mais je voudrais rebondir sur les interventions de mes deux collègues. Je viens de la Fonction publique, mais aussi du privé. Dans la Fonction publique, l'ANPE pour ne pas la nommer, a, il y a une vingtaine d'années, mis en place l'ANE 2000 (Agence Locale pour l'Emploi 2000). Une fois que cela a été mis en place et que la couleur bleue est venue sur tous nos meubles, ils se sont dit : « Zut, ce n'est pas gai ». Ils ont alors tout refait en vert pistache et rouge, une fois que les 38 000 agents avaient leur siège en bleu. Ensuite, le logo faisant de l'ombre à Pepsi, on s'est pris un procès qui a

coûté des millions d'euros aux contribuables, mais personne n'en a parlé au sein des agences.

C'est simplement pour dire comment la Fonction publique fait n'importe quoi, du fait, comme l'a dit Monsieur, que ce n'est pas de l'argent gagné à la sueur de son front.

Deuxième chose : par rapport à Madame qui est intervenue au niveau des anciens Présidents, je voudrais dire qu'il n'y a pas que cela. Quand je dis aux gens que nous avons en France cinq fois moins d'habitants qu'aux États-Unis, mais cinq fois plus d'hommes et de femmes politiques et de hauts fonctionnaires à nourrir, ils se moquent de moi. Sachez que les anciens Présidents, pour remercier des collaborateurs qui ont fait campagne avec eux, ont nommé des amis Préfets. C'est gens-là n'ont jamais exercé la profession, mais ils ont la rémunération et ils auront la retraite, Madame, que vous paierez rubis sur l'ongle.

Aujourd'hui, ces assemblées ressemblent à une farce. Ce qui me choque le plus, c'est que l'on nous dit dans les débats : « *Dites-nous des critiques, mais aussi des solutions* ». Or, je paye déjà très cher ces personnes pour qu'elles trouvent des solutions. Nous, nous ne sommes que des « lanceurs d'alerte ». Ne me dites pas que ces gens qui sont sortis de l'ENA ne voient pas qu'il y a quelque chose qui ne va pas ! Ont-ils vraiment besoin que l'on fasse tout cela pour se rendre compte qu'ils sont en train de « s'auto trop payer » sur notre dos ? Est-ce vraiment cela ? Pourquoi n'est-il pas indiqué dans ma fiche de paie : « *Trouver une solution pour le Grand Débat* » ? On est là pour lancer des alertes et ne nous censurons pas si nous n'avons pas de solution. Je pense qu'il faut entendre les alertes. Merci.

M. BAIXE.- Etes-vous d'accord si je résume votre intervention par ces deux points : les nominations d'amis sur des postes et l'effet de communication des administrations ?

L'intervenante.- Oui.

Isabelle.- Bonjour. Je suis Isabelle, Gilet Jaune. On n'est pas des casseurs. On n'a rien cassé à Toulon, tout va bien.

Une intervenante.- À Bandol, si.

Isabelle.- À Bandol, c'est en limite d'assurance. On en reparlera peut-être plus tard.

Concernant le fonctionnariat et les salariés de la Mairie -ne serait-ce que de Saint-Cyr - quand on a 20 ans de métier et que l'on touche à peine 1 450 €, c'est quand même léger. Il faut le savoir, et les Gilets Jaunes essayent de faire bouger les choses. C'est d'ailleurs pour cela que ça bouge en haut. C'est un peu grâce aux Gilets Jaunes. Il

serait donc bien que les gens aient un peu de respect pour nous, parce que cela fait 3 mois que l'on est dehors, cela fait 3 mois que l'on se lève les fesses pour arriver à avoir quelque chose et cela commence à bouger. J'aimerais donc un minimum de respect quand on est dans la salle. Merci.

(Applaudissements)

Christian.- Je ne suis pas Gilet Jaune, je n'ai rien contre, mais je crois que la solution viendra du dialogue. Tout d'abord, je dois dire que je ne suis pas d'accord avec ce Monsieur qui a travaillé dans la Fonction publique quand il dit qu'il n'y a pas d'objectifs dans la Fonction publique. C'est faux. C'est vrai qu'ils ne sont pas toujours respectés, mais les Collectivités locales font, depuis des années, beaucoup d'efforts. Elles ont des dotations qui sont en diminution permanente. Depuis 2014, elles ont baissé de 18 %. Les collectivités locales tentent donc de faire au mieux, avec des exigences des citoyens toujours plus grandes et des moyens toujours plus faibles. C'est le premier point.

Deuxièmement, la Fonction publique fait aussi bien que dans les grandes sociétés. On a l'air de penser que le gaspillage, c'est l'Etat et les Collectivités territoriales, mais Monsieur, si vous avez travaillé dans de grands Groupes, vous savez qu'il y a le même gaspillage. Je pourrais vous donner de tas d'exemples. Regardez Renault, vous savez à qui je fais référence. La Fonction publique ne démérite pas. Elle se fixe des objectifs. Madame a raison, les fonctionnaires sont très peu payés en Catégorie C et c'est scandaleux, mais ils font leur travail. Concernant le gaspillage, j'ai passé 40 ans de ma vie à contrôler les Collectivités territoriales, que ce soit en juridiction financière ou administrative, et je n'ai pas trouvé cela plus dispendieux que dans les formations privées, avec les médecins ou les infirmiers qui vont faire des séminaires à Tahiti. On ne dit rien des artistes du cinéma. On ne dit rien des footballeurs. On trouve tout à fait normal que des sommes énormes soient versées...

Intervention.- Ils ne sont pas payés par l'État.

Christian.- Vous vous trompez. Si vous prenez les joueurs de l'Olympique de Marseille, ils sont indirectement payés...

L'intervenant.- Je parle des artistes.

Christian.- Dans le cinéma, ils sont en partie payés par l'État.

L'intervenant.- Il y a des subventions.

Christian.- Bien sûr qu'il y a des subventions. Dire comme cela qu'il y a du gaspillage dans les

Collectivités territoriales, ce n'est pas vrai. Ce n'est plus vrai. En tout cas, pas plus que dans les grands Groupes et dans les grandes sociétés. Cela dépend des élus. Il y a des Mairies très bien gérées.

L'intervenant.- Moi, j'ai des exemples.

Christian.- Des exemples de gaspillage, on en trouve tous les jours, c'est certain. Il y en a, mais il n'y en a pas plus que dans l'ensemble de la société. Je vous prie de croire que les économies qui ont été faites au niveau des Collectivités territoriales sont très importantes.

L'intervenant.- Si une société était endettée comme l'État, elle aurait déjà coulé.

Intervention.- Exactement.

L'intervenant.- On n'aurait pas attendu 40 ans.

Christian.- Si vous comparez...

L'intervenant.- N'importe quel entrepreneur ici, avec la dette de l'État, n'aurait pas tenu 40 ans. On ne continuerait pas à lui prêter de l'argent. On aurait tout liquidé et on l'aurait renvoyé. Ce n'est donc pas comparable.

Christian.- Si, c'est comparable. Le gaspillage est comparable.

L'intervenant.- N'importe qui d'entre nous qui aurait ces résultats en entreprise serait viré au bout de deux mois.

Christian.- Monsieur, on ne peut pas comparer la gestion...

L'intervention.- Ce n'est donc pas comparable.

Christian.- Non, mais on ne peut pas comparer la gestion publique de la dette publique avec la gestion privée de la dette.

L'intervenant.- C'est bien ce que je dis, ce n'est pas comparable.

M. BAIXE.- Ce que l'on peut dire, c'est que les entreprises privées et l'État n'ont pas les mêmes objectifs. Là-dessus, il y a de grosses différences.

Bernard.- Je voudrais rebondir sur les propos de Monsieur. Il y a un organisme qui publie annuellement ses comptes (la Cour des Comptes) et qui met en évidence, non pas des milliers d'Euros, mais des millions d'Euros... Il y a des inepties et des incohérences dans le monde... Oui, Monsieur !

Christian.- C'était ma Maison, Monsieur, alors je sais de quoi vous parlez, mais ce n'est pas parce que l'on a mis en exergue tel ou tel gaspillage qu'il faut jeter l'opprobre sur les Collectivités territoriales et leurs

fonctionnaires. Les fonctionnaires essaient de gérer au mieux.

Bernard.- Monsieur, on n'est pas là pour jeter l'opprobre sur les fonctionnaires, on est là pour...

Christian.- Si, il vient d'être dit que c'était n'importe quoi, qu'il y avait du gaspillage et qu'il fallait des lanceurs d'alerte de tous les côtés.

Bernard.- Ce n'est pas jeter l'opprobre sur les fonctionnaires ou sur les personnes qui sont associées à ces...

Christian.- ... ou les élus.

Bernard.- C'est le mode de fonctionnement.

Intervention.- Monsieur, vous le prouvez vous-même. Vous dites qu'en 3 ans vous avez perdu 17 % de dotations.

Christian.- Non, depuis 2013, pas en 3 ans.

L'intervenant.- En 6 ans alors, et là, vous équilibrez. Il y avait donc 17 % de trop.

Intervention.- C'est un faux débat. Le problème actuel est dans les compétences qui s'accumulent et qui sont les mêmes. Le problème est dans la stratification des fonctionnaires, et c'est pour cela que l'on en a trop. Je prends un exemple : les fonctionnaires des impôts. On a autant d'inspecteurs des impôts que les États-Unis qui sont cinq fois plus nombreux que nous. Il faudrait donc commencer par voir où sont les problèmes. Rappelez-vous que l'on a payé pendant très longtemps une indemnité à la télévision qui payait les inspecteurs qui la vérifiaient.

Christian.- Je n'ai pas compris.

L'intervenant.- La redevance TV payait les inspecteurs qui la contrôlaient et là, il y a un travail à faire. Je ne parle pas des Collectivités locales, parce que c'est peut-être là qu'il y a les gens les plus sérieux, mais il y a 513 personnes au Rectorat d'Aix-en-Provence, alors qu'ils ne servent à rien. Avec l'informatique, ils ne servent plus à rien. Je vous jure que l'on pourrait réduire tout cela de beaucoup. Il faudrait être courageux et dire : « *Il faut que l'on reclasse toutes ces personnes* ». C'est cela le problème, et il faut absolument qu'on le prenne en compte. Il y a deux choses qui amèneraient à une solution : la diminution du fonctionnariat et la diminution des strates.

En revanche, on a rajouté la Communauté de communes avec les communes... La DDE, le truc, le Préfet qui n'est pas d'accord avec ce qui est arrivé à Saint-Cyr, parce qu'il trouve que le paysage n'est pas bien, alors qu'il n'est jamais venu. Tout cela n'est pas normal. Si l'on veut être

positif, il faut absolument que l'on dise qu'il y a des gens qui sont compétents en même temps.

Je suis Président du Conseil syndical de Provence Parc et on avait voulu faire un empierrage du ruisseau pour qu'il ne nous *bouffe* pas tout le truc, mais la DDE n'a pas été d'accord. Or, quand je vais un peu plus haut, c'est bétonné de partout. C'est donc partout. Il y a un problème de compétences. Au lieu de clarifier les choses, on les a stratifiées. On a mis des strates en plus et c'est embêtant. On ne peut pas s'en sortir.

Je suis prof hors classe de mathématiques et j'ai un fonctionnaire au Rectorat à qui on peut demander quelque chose, mais jamais personne ne lui demande quelque chose. Je ne sais pas ce qu'il fait là-bas, il ne sert à rien.

M. BAIXE.- Quelle serait votre proposition, Monsieur ?

L'intervenant.- Ma proposition serait d'être courageux et de dire que les gens qui partent à la retraite ne sont pas reconduits, parce qu'ils nous coûtent trop cher.

M. BAIXE.- Y compris dans les hôpitaux, à la Police, etc. ?

L'intervennt.- Non, je ne vous parle pas de la Police, etc. Je vous ai parlé de choses très précises. Je vous parle des impôts, parce que maintenant, c'est informatisé. On peut donc diminuer. Je suis désolé mais c'est ce qu'il faut faire. Je préfère que l'on enlève des gens aux impôts et qu'on les mette dans les hôpitaux. Je vous dis que l'on gagnerait beaucoup d'argent si on faisait cela. Pour moi, c'est évident. Il faut prendre les sous là où ils sont et diminuer là où cela ne sert à rien. C'est cela le plus important.

M. BAIXE.- Etes-vous d'accord pour que votre proposition soit intitulée : « *Diminution de la masse salariale des fonctionnaires sur les métiers de service informatisables* » ?

L'intervenant.- Oui.

Christian.- Je ne peux pas laisser dire cela sur les impôts. Quand on connaît les montants de la fraude fiscale...

Une intervenante.- Toutes les années la Cour des Comptes fait un rapport, et dans ce rapport il y a toutes les incohérences, etc. Suite à ce rapport, lorsque des personnes ont décidé des trucs un peu aberrants, sont-elles sanctionnées ? Y a-t-il quelque chose de fait ensuite ou est-ce simplement un signalement ?

Christian.- Quand il y a un rapport de la Cour des Comptes, si ce sont des fautes de gestion qui sont commises par des fonctionnaires, ils sont traduits devant la Cour de discipline budgétaire et financière qui leur met un an de salaire d'amende. Si ce sont des élus, ils ne sont effectivement pas passibles de la Cour de discipline budgétaire et financière.

L'intervenante.- Trouvez-vous cela normal ?

Une intervenante.- Ils restent élus ?

Christian.- Oui, ils restent élus, parce qu'ils sont élus par le suffrage universel. La Cour des Comptes n'est qu'une juridiction et elle n'a pas à..

Une intervenante.- Elle n'émet que des avis.

Christian.- Voilà. Après, si vous voulez proposer quelque chose en matière de gestion, il faut -et c'est ce que demande le Syndicat des Magistrats financiers depuis 30 ans- que de véritables sanctions soient prononcées et que les élus puissent, comme c'était auparavant le cas, devenir inéligibles. Il faut donc donner des moyens beaucoup plus importants à la Cour des Comptes en matière de sanction.

Pierre.- Je rebondis sur ce qu'a dit Monsieur. Il faut effectivement diminuer le nombre de fonctionnaires. Un premier geste a été fait sous Sarkozy, avec le non-remplacement d'un poste de fonctionnaire sur deux, au moment des départs en retraite. Le Gouvernement Hollande a supprimé cette mesure. Le Gouvernement actuel prévoit, d'ici 2022, de supprimer 120 000 postes, mais pour l'instant il n'en a supprimé que 4 000. Dans le programme de Fillon c'était 200 000 ou 250 000, et cela a fait hurler tout le monde. Ce qui est certain, c'est que la puissance syndicale au sein des fonctionnaires rend cette mesure difficile à appliquer. Ce serait donc beaucoup de courage que d'arriver à lancer cette opération, parce que la France serait paralysée pendant au moins 6 mois. Pour la réforme de la SNCF, qui n'était pas grand-chose par rapport à tout cela, cela a quand même coûté 800 M€ à la SNCF.

Une intervenante.- Dans l'idée d'amener des solutions -et encore une fois, je vous parle de choses que je connais, parce que j'ai été fonctionnaire pendant 8 années au sein de l'ANPE et du Ministère de l'Emploi- qu'a fait M. de Villepin ? En réunifiant l'ASSEDIC et l'ANPE, puisque tous les fonctionnaires sont « ok », très compétents et n'ont pas peur d'être notés à l'objectif, des agents ANPE sont passés du statut public au statut privé, avec une récompense au final : deux mois de salaire en plus et un salaire de base de 1 400 € nets (et non de 1 200 € nets). Pourquoi ne ferait-on pas ce genre d'exercice dans toute la Fonction publique,

puisque les fonctionnaires sont d'accord pour avoir des objectifs ?

J'ai 15 ans de présidence de parents d'élèves, et dans l'Éducation nationale cela ferait beaucoup de bien. Encore une fois, je ne stigmatise pas une profession parmi d'autres, mais nous sommes tous parents ou grands-parents à un moment donné de nos vies, et nous avons tous vu des professeurs et des maîtresses qui auraient eu beaucoup plus de résultats s'ils avaient eu des objectifs réels et sérieux de définis, comme dans le privé. C'est une proposition que je peux faire, dans la mesure où...

M. BAIXE.- Votre proposition serait donc de modifier le statut des fonctionnaires ?

L'intervenante.- C'est de faire le même exercice qu'à l'ANPE/ASSEDIC, c'est-à-dire de passer en douceur du statut public au statut privé.

Dominique.- Je pense que le débat est un peu pollué sur la Fonction publique. Je crois qu'il y a un peu plus de 5 millions de personnes en France qui dépendent du statut de la Fonction publique, avec les trois fonctions publiques « État / Collectivités territoriales / Hospitalière ». A mon avis, un des gros problèmes que l'on a c'est que, si par exemple on veut augmenter les professeurs - et je crois que c'est un métier essentiel pour l'avenir de la France... La formation des jeunes, c'est l'avenir de la France et il y a un certain nombre de comparaisons internationales qui montrent que les professeurs français ne sont pas très bien payés.

Christian.- Très mal payés.

Dominique.- Je crois que l'un des problèmes que l'on a, c'est que l'on n'est pas capable de souplesse et de déconnecter un certain nombre d'emplois. On a des statuts, mais on ne raisonne pas assez en termes d'emploi, avec des rigidités en termes « d'incitation » ou de « sanction » qui sont très grandes.

M. BAIXE.- Tu penses que c'est un problème de statuts ?

Dominique.- Oui, je pense qu'il y a un problème de statuts et de définition des emplois. Je partage un certain nombre de choses qui ont été dites, notamment sur les problèmes d'intercommunalités, parce que je pense que l'on ne va pas assez loin dans les conséquences de la mutualisation. Il y a des exemples très précis. On s'aperçoit que l'on empile et que l'on continue à payer en bas ce que l'on paye également en haut. Il y a un certain nombre de nettoyages à faire.

Isabelle.- Il y a une loi qui est passée il y a trois ou quatre mois, et les fonctionnaires ne sont plus que

des contractuels de 5 ans, 10 ans, 15 ans. Il n'y a plus de fonctionnaires qui signent des contrats titulaires. Cela n'existe plus.

Intervention.- C'est en cours.

Isabelle.- Non, ce n'est pas en cours. Cela a été fait.

Christian.- Non.

Intervention.- Je suis moi-même fonctionnaire et professeur d'université, et vous avez raison, les professeurs d'université sont très mal payés en France.

Effectivement, cela fait partie des projets qui ont été évoqués dans l'ensemble des réformes de la Fonction publique, mais ce n'est pas en œuvre pour le moment. En revanche, il y a quelque chose qui mérite d'être regardé : au début, les statuts de la Fonction publique avaient été faits pour des gens qui avaient des professions de type « militaire », etc. Or aujourd'hui, c'est une Fonction publique qui est purement contractuelle. On ne voit donc pas pourquoi un universitaire, un professeur des écoles ou quelconque autre agent ne pourrait pas simplement être embauché, débauché et géré, comme on l'est avec un statut privé. Cela ne veut cependant pas dire que ce sera une source d'économies. En revanche, ce sera peut-être une source d'efficacité, parce qu'il y aura une gestion différente des personnels.

Intervention.- Il y a peut-être quelque chose que je n'ai pas compris, mais je ne vois pas en quoi le fait de passer les gens du public au privé va ramener de l'argent. S'il n'y a pas plus de gaspillage dans le public que dans le privé -comme cela a été dit tout à l'heure- et si les salaires sont moindres, comment va faire une entreprise privée pour dégager des bénéfices, alors que l'État n'a pas besoin d'en dégager ? Si le travail est fait correctement et si en plus les gens sont payés moins que dans le privé, on a au contraire tout intérêt à faire beaucoup plus de fonctionnaires. C'est beaucoup plus rentable. C'est juste mathématique.

Sébastien.- Merci.

Intervention.- Quand on m'a nommé Prof, mon inspecteur m'a dit : « Vous n'allez pas être payé, vous allez avoir des émoluments pour tenir votre rang. De la même façon, vous n'aurez pas de retraite, vous aurez une pension civile ». Le fonctionariat est une vieille notion qu'il faut un peu dépoussiérer. C'est une nécessité. De plus, si on regarde l'emploi, on va vers une mobilité des emplois. Je pense que nos enfants vont changer trois ou quatre fois de métier dans leur vie. Cela va se passer ainsi. Gouverner

c'est prévoir, et il faudrait que l'on prévoie qu'un fonctionnaire puisse passer dans le privé, puis revenir dans le public, comme cela se fait ailleurs. Il faut envisager cette possibilité. Autrement, on va se faire piéger et on va être bouffé par le statut. Ce ne sont pas les fonctionnaires, c'est le statut qui nous « emmerde ». Il faudrait qu'il soit plus mobile.

Christian.- Il y a déjà une loi qui le permet.

L'intervenant.- Oui, mais elle n'est pas beaucoup utilisée.

Christian.- Elle n'est pas utilisée pour de multiples raisons qui tiennent certainement à la peur du fonctionnaire de se lancer dans le privé. Il faut le dire parce que, quand on rentre dans la Fonction publique à 20 ans, partir à 40 ans ou à 45 ans ce n'est pas facile moralement. Il y a un deuxième élément qui est très fort, mais qui va être amélioré : la possibilité pour les gens de partir dans le privé et de récupérer leur poste s'ils sont en échec. Cela devrait permettre à certains, qui ont peut-être les capacités, mais qui ont peur de se lancer, de partir.

Intervention.- Ne faudrait-il pas garder ces capacités à l'intérieur de l'État plutôt que de les envoyer vers le privé ?

Christian.- Les gens qui veulent partir partiront.

L'intervenant.- Cela existe déjà au sein de l'État. Prenez des gens tels que Fabius, Juppé, etc.

Christian.- Là, vous parlez du pantouflage. Ce dont je parle, c'est pour toutes les catégories qui pourront partir dans le privé et qui auront un droit à l'erreur et au retour.

M. BAIXE.- D'accord, donc avec beaucoup de consensus à l'évolution et à la mobilité dans le statut de la Fonction publique.

Intervention.- Globalement, je pense que l'État est certainement le plus mauvais employeur. Si l'État était un bon employeur cela se saurait. Il y a effectivement des fonctions qui ne demandent pas une rentabilité, etc., et c'est le cas d'un professeur, par exemple. Là, d'accord, il faut qu'il soit fonctionnaire, mais il y a un tas de travaux... L'État fait des choses qu'il pourrait confier au privé, avec des notions de rentabilité plus importantes que l'on n'a pas avec l'État.

M. BAIXE.- A quoi pensez-vous, par exemple ?

L'intervenant.- Quand je vois le nombre d'employés municipaux que l'on a sur notre commune et que je les vois travailler, je suis très inquiet. Je me dis que l'argent est

mal dépensé. Une entreprise privée qui s'occuperait des espaces verts les entretiendrait certainement beaucoup mieux, avec beaucoup plus de rentabilité.

Intervention.- Cela reste à voir.

Charles.- Je suis fonctionnaire, pas très surpayé, puisque je suis infirmier psychiatrique depuis 30 ans. J'entends beaucoup de contrevérités. Déjà, je travaille dans un hôpital où nous avons des gens qui sont sous statut privé. Ils sont passés de statut public à statut privé, parce que c'était plus payant d'être dans le statut privé. Ils sont en CDI dans l'établissement. Ce sont donc des fonctionnaires qui sont des CDI. L'histoire de passer dans le privé est déjà faite depuis longtemps et c'est beaucoup plus rentable pour l'établissement, parce que l'on peut les virer, on peut leur demander des objectifs, etc. C'est déjà fait. Ne craignez rien, c'est fait.

Un fonctionnaire dans la Fonction publique hospitalière a 18 % de perte de pouvoir d'achat. Qui, dans le privé, accepterait une diminution de son pouvoir d'achat de 18 % ?

Intervention.- Les retraités.

Charles.- Depuis tout à l'heure, nous assistons à un bashing anti-fonctionnaires assez fabuleux. Ceci dit, comme l'a dit Dominique tout à l'heure, c'est 5 millions de personnes, toute Fonction publique confondue. On a la Fonction publique d'État qui n'a pas le même statut que la Fonction publique hospitalière. Je vous dis simplement un certain nombre de choses, parce qu'il y aurait beaucoup à dire. À un moment donné, qui se priverait d'avoir des infirmiers ? Je vous signale que toutes les réformes hospitalières ne visent qu'à une seule chose : à diminuer le train de vie de l'État, au détriment de votre santé. Comme les policiers, nous n'avons pas le droit de grève, puisqu'à chaque fois que l'on dépose un préavis de grève nous sommes assignés. Nous ne pouvons donc jamais clairement revendiquer, par exemple, le rattrapage de nos 18 % de perte d'achat.

Si pour vous, en France, le problème, c'est les fonctionnaires, je pense que vous vous trompez. Je ne vous parle pas des enseignants, bien que vous je pourrais vous en parler, puisque j'ai également été responsable de parents d'élèves dans une autre vie. Je peux parler de la Fonction publique hospitalière. Savez-vous combien touche une ASH, c'est-à-dire une femme de ménage ?

Une intervenante.- Le SMIC.

Charles.- Elle touche un peu plus que le SMIC. C'est, dans la Fonction publique hospitalière, la catégorie socioprofessionnelle qui est la plus en maladie. C'est la

catégorie qui a le plus de maladies liées à la profession. À un moment donné, on peut parler pendant des heures sur le fonctionnariat de façon générale, etc., mais si vous ne payez pas vos impôts vous ne serez pas soignés. Je fais simplement remarquer que le lendemain où les policiers ont obtenu une augmentation de leur salaire, les fonctionnaires ont été reçus au ministère de la Santé pour revendiquer une augmentation de leurs points (base de leur salaire) et cela a été nié sur toute la ligne. Nous avons besoin des policiers pour défendre les ministères, etc., et pour éviter que l'on dégrade les monuments, nous sommes tout à fait d'accord, mais les gens qui sont là pour soigner les autres n'ont même pas une augmentation de leurs points d'indice.

J'arrêterai là, parce que sinon nous en avons pour deux heures. A un moment donné, je crois qu'il va falloir un peu élever le débat en dehors de « *réduire les fonctionnaires* », « *les mettre au statut* », etc., parce que si cela fonctionnait, ce serait déjà fait.

Une intervenante.- C'est une partie.

Hugues.- Bonjour. Le débat est très intéressant et chacun a son opinion. Je suis pour les fonctionnaires et pour les services publics, parce qu'il faut savoir ce que l'on veut, mais ma question n'est pas là. J'ai peur que cela fasse comme la fois dernière, lors du débat sur la transition écologique. Nous avons ici un papier, de ce fait, pourquoi n'utiliserions-nous pas les questions qui y sont écrites pour y répondre ? Il y en a 12 ou 13 et cela peut donc aller très vite. Nous pourrions ensuite débattre de choses et d'autres.

M. BAIXE.- Chacun a la possibilité de remplir ce questionnaire et de le mettre dans la boîte. Le débat c'est plus interactif, mais tout est possible. Vous pouvez soulever une question qui est là et en discuter avec l'assemblée.

Sébastien.- Bonsoir. Je m'appelle Sébastien et j'ai 31 ans. Je prends la parole parce que j'ai l'impression, comme l'a dit Monsieur, que l'on se trompe de cible. Les gens ont automatiquement tendance à se tourner vers les fonctionnaires et à leur jeter des pierres parce qu'ils ont des avantages et parce qu'ils ont, soi-disant, plein de choses. Je pense qu'il y a de l'argent à récupérer ailleurs que dans nos propres services publics, et notamment dans les grands Groupes et dans les grosses entreprises multinationales.

M. BAIXE.- À qui pensez-vous, par exemple ?

Sébastien.- Je pense à tout ce qui est GAFA, multinationales, etc. Pour en revenir sur les fonctionnaires, j'ai ma femme qui est institutrice et je sais donc à peu près de quoi je parle. Les indices de salaire sont gelés depuis très longtemps. Je ne doute cependant pas qu'il y ait une

possibilité de réduire les effectifs. J'ai moi-même travaillé en tant que jardinier de Mairie, j'ai des amis qui travaillent dans les Mairies et, à l'unanimité, tout le monde peut dire qu'il y a trop d'employés, notamment dans les services d'espaces verts. C'est un fait et je pense qu'il y a du travail à faire là-dessus.

Pour en revenir sur les instituteurs, j'ai participé à la manifestation qu'il y a eu à Toulon, réunie avec la CGT, et j'ai discuté avec énormément d'instituteurs. Une chose a régulièrement été mise en avant par les instituteurs : instaurer un système de visites médicales, de Médecine du Travail, au sein des instituteurs, afin de... C'est malheureux à dire, mais à partir du moment où une personne n'est plus apte à assurer ses fonctions, on a le cas à Saint-Cyr et dans d'autres endroits de gens qui ne sont plus aptes à enseigner quoi que ce soit et on leur crée des postes, en disant : « Cette dame, on ne sait pas trop quoi en faire, on va donc la placer là ». Je pense qu'il y a des choses à faire là-dessus. Je voudrais surtout vous dire de faire attention à ne pas vous tromper sur les cibles. Je pense qu'il ne faut pas baisser les services publics pour récupérer de l'argent. Il y a de l'argent à récupérer ailleurs.

Je voudrais finir sur une chose, suite à l'intervention de Monsieur. Je ne me mets pas en avant. Oui, je suis Gilet Jaune ; oui, j'ai fait partie des premiers mouvements, dès le 17 novembre, et quand je vous entends dire que ces gens-là auraient mieux à faire que des croix gammées, cher Monsieur, avec tout le respect que je vous dois, vos paroles me font du mal. J'ai été élevé par des personnes correctes, convenables, et j'ai de bonnes valeurs. Depuis le début, je suis dans les rues pour me battre pour vous-même et pour nos anciens, parce que j'ai le respect des anciens. Nous avons tous le respect des anciens. Nous avons peur pour nos enfants et pour leur avenir. Je suis jardinier, je sais de quoi je parle. Je n'ai pas bien gagné ma vie pendant très longtemps et pourtant, être jardinier ce n'est pas un sous-métier. J'ai peur pour plus tard, si mes enfants ne peuvent pas faire de grandes études pour être avocat ou chirurgien, et j'aimerais quand même qu'ils puissent correctement gagner leur vie, même en étant jardinier.

Faites donc attention à vos propos, parce qu'ils peuvent faire du mal à certaines personnes. Je vous le demande poliment et correctement.

Intervention. - Puis-je répondre de suite au Monsieur, puisqu'il m'a attaqué ?

Intervention. - Ce n'est pas une attaque.

L'intervenant. - Monsieur, j'ai le courage de mes opinions. Pour moi, le mouvement s'est complètement

discrédité, parce que quand on va voir des gens comme Dieudonné... Quand il y a eu des exactions, etc., tous les leaders des Gilets Jaunes auraient dû avoir un mouvement de retrait. Ce mouvement était très sain au départ. C'était revigorant de voir les gens, les employeurs et les petits patrons dénoncer certaines choses. Cela a fait du bien et cela nous permet d'ailleurs d'être ici ce soir, mais dès qu'il y a eu des exactions, il aurait fallu que les leaders des Gilets Jaunes les condamnent.

Intervention.- Il n'y a pas de leaders.

Intervention.- Ils auraient dû avoir un mouvement de retrait, parce que là, ils ont discrédité tout le mouvement. Ils vous ont discrédités, ils ont discrédité tous les gens qui ont passé des nuits sur les ronds-points, etc.

Sébastien.- J'en ai pour trois secondes. La meilleure chose que je puisse vous dire, c'est que j'ai moi-même été piégé par les propagandes des médias. Pendant un mois, dès que je finissais mon travail ou dès que je rentrais de manifestation, j'allumais la télévision et je regardais ce qui se passait sur BFM, CNEWS et LCI.

Intervention.- C'est un scandale.

Sébastien.- Monsieur, la meilleure chose que vous ayez à faire, c'est de décrocher de cela et vous verrez les choses différemment. Faites attention, parce que ces personnes vous incrustent des choses dans la tête qui ne sont pas la réalité. Vraiment.

Intervention.- Monsieur, je n'ai pas besoin des médias pour me faire mon opinion.

M. BAIXE.- S'il vous plaît, nous ne sommes plus sur le débat, mais sur une confrontation de deux opinions qui sont respectables de part et d'autre, mais nous n'allons pas en débattre aujourd'hui. Madame ?

Fanny.- J'habite Saint-Cyr depuis 14 ans et j'ai toujours travaillé dans le privé. Je suis actuellement retraitée et j'ai eu la chance de travailler dans une société américaine. Je sais donc ce que c'est que de faire des économies, d'avoir des objectifs, d'être viré si on ne correspond pas et d'être bien payé si on fait ce qu'il faut faire. J'ai pu construire ma vie. Je suis retraitée. Il est vrai que d'année en année cela diminue, mais je ne suis pas à 1 200 €. Je ne me considère donc pas..

Une intervenante.- J'ai parlé du régime de base.

Fanny.- Ah oui, moi je vous parle de l'ensemble de mes retraites. J'estime que lorsque l'on a eu toute sa vie pour construire sa retraite, on sait qu'à sa retraite on aura 50 % de ses revenus et qu'il faut donc préparer l'histoire.

Intervention.- Exactement, merci.

Fanny.- Maintenant, je voudrais dire à cette dame qui disait qu'elle avait besoin d'être reconnue, que si nous sommes ici ce soir, dans cette salle, pour pouvoir débattre, c'est bien parce qu'il y a eu le mouvement des Gilets Jaunes. Dans un premier temps, nous avons été une grande proportion à être tout à fait d'accord avec certaines revendications. C'est vrai aussi qu'il y a eu des débordements qui discréditent complètement... Vous n'êtes pas d'accord avec ces débordements, mais ils existent, et on aurait quand même besoin d'une position ferme.

Sébastien.- De quels débordements parlez-vous exactement ? Est-ce la casse ou est-ce les actes antisémites ? Ce sont deux choses vraiment différentes.

M. BAIXE.- Ce n'est pas le débat. On s'écarte du débat. On est en train de monter une partie de la population contre l'autre, « fonctionnaires » contre « pas fonctionnaires », et je crois que...

Une intervenante.- C'est ce que le Gouvernement veut.

Une intervenante.- Je ne veux pas faire de publicité pour un livre, mais si vous allez sur Wikipédia, vous trouverez les 4 accords toltèques, et nous sommes en train de tomber dans le piège. Le premier accord, c'est : « *N'en faites pas une affaire personnelle* ». Ici, nous exprimons des idées, alors évitons les dialogues entre deux personnes. Personne ne porte de jugement sur personne. Partons du principe que nous sommes simplement là pour alerter sur certains points qui ne vont pas. On ne pointe personne du doigt. Dans les Gilets Jaunes, il y a des gens bien et des gens qui ont fait des exactions, mais c'est comme dans les fonctionnaires, comme dans le privé, comme partout. Il y a du gris, du noir et du blanc. Dont acte. Si vous le permettez, on va arrêter avec le fonctionnariat. On vous a donné quelques pistes. Dont acte. On va voir ce qui va en ressortir.

Ensuite, une autre piste pour les impôts, taxes, fiscalités diverses et variées : j'ai quelques propositions, au cas où, si vous les remontez réellement. Mme Royal avait gelé pendant une année les péages d'autoroute, et un certain M. Macron, ministre des Finances, est allé -derrière son dos- faire un accord sur 5 années d'augmentation...

M. BAIXE.- Je suis obligé de corriger ce que vous dites. Elle avait passé un accord avec les sociétés d'autoroute pour les bloquer pendant 2 ans.

L'intervenante.- D'après ce qu'elle raconte sur certains plateaux télévisés, M. Macron y est allé et les a

augmentées. Avez-vous vu que cela avait augmenté ? Oui ? Oui ! Nous l'avons hélas vu. Cela veut donc dire qu'il y a une réalité.

Intervention.- Il ne fallait pas privatiser, alors.

L'intervenante.- Attention, ce sont des pistes. Après, si la population est d'accord pour que cela augmente n'importe comment, il n'y a pas de souci. J'ai vécu en région parisienne avant de vivre ici et je peux vous assurer que les personnes qui vont au travail ici, surtout avec le TER PACA, ne sont vraiment pas privilégiées. Nous payons très cher suite à l'augmentation de la taxe sur le carburant, etc.

Après, une des fiscalités qui a sauté, c'est le périmètre des régimes fiscaux des impatriés. Cela a été fait pour que les traders reviennent vivre en France, mais était-ce vraiment nécessaire d'enlever leur fiscalité et d'aller taper dans les APL des jeunes étudiants et dans les CSG des petits retraités ? Je ne suis pas sûre. Si on enlevait cela, on pourrait peut-être un peu soulager... Il s'agit là de grosses sommes d'argent et ils n'en sont pas à cela près. J'ai été expatriée et, pour être impatrié, on n'a pas besoin de cadeaux.

Ensuite, entre ISF et IFI, en tant que lanceur d'alerte, j'alerte sur le fait que l'IFI est assez injuste. Beaucoup de reportages sont passés sur des personnes qui se sont retrouvées imposables à l'IFI, simplement parce qu'elles ont hérité d'une maison. L'ISF, ce n'est pas vraiment la même chose.

Qu'en est-il de Terra Nova ? Le Gouvernement va-t-il réellement écouter les préconisations de ce Groupe de think tank qui veut amener les droits de succession à des sommes astronomiques, alors que la France est déjà championne au sein de la Communauté européenne ?

Intervention.- Par rapport à l'ISF, si au lieu de la supprimer on avait forcé les gens à investir dans des entreprises productives ce qu'ils auraient dû payer en ISF, cela aurait été plus intéressant, on aurait pu relancer la chose. Remettre l'ISF va faire partir des gens, mais si on les force à investir dans des entreprises productives... Le productif, c'est ce qui marche actuellement en France, même maintenant. J'ai investi et cela m'a rapporté des sous (j'ai d'ailleurs payé beaucoup d'impôts dessus). Forcer les gens qui auraient dû payer l'ISF à investir dans quelque chose de productif est plus intéressant.

Intervention.- Cela existait.

L'intervenante.- Il ne faut pas non plus oublier « l'Exit Tax » de M. Sarkozy qui a été enlevée.

M. BAIXE.- S'il vous plaît, ne faisons pas de « dual ».

Dominique.- Je pense que la crise sociale que l'on vit est essentiellement liée aux problèmes d'injustice sociale. On est là pour parler de fiscalité, et je pense que la fiscalité est vraiment ce qui fait l'essence de l'État. Il n'y a pas de pays s'il n'y a pas de fiscalité. La définition du vote de l'impôt, c'est l'acte majeur, que ce soit d'ailleurs au niveau de la Collectivité territoriale, de la commune ou de l'État.

Que ce soit au niveau des particuliers, comme des entreprises, le problème qui est très mal vécu -et il y a des tas d'études qui le montrent- c'est qu'au lieu d'avoir un système progressif, on a un système qui n'est même pas proportionnel, puisqu'à la fin, pour les très hautes tranches de revenus, on a un système qui est dégressif. Cela est également vrai pour les entreprises. On parle de réduire l'impôt sur les sociétés, mais il faut savoir que les grandes sociétés du CAC40 payent un taux moyen d'impôt qui est largement inférieur à ce que payent les PME. Pourquoi ? C'est parce qu'elles ont des tas d'experts et qu'elles peuvent faire appel à tous les mécanismes d'optimisation fiscale. Là-dessus, il y a sans doute des personnes mieux placées que moi pour en parler, mais on évoque des chiffres de l'ordre de 80 Md€ par an. Je pense qu'il y a donc là de l'argent à récupérer.

Je terminerai sur un point qui me choque toujours. Dans la lettre du Gouvernement, il est dit qu'il n'y a que 44% des ménages qui payent l'impôt sur le revenu, ce qui est complètement faux. Il y a un impôt sur le revenu qui s'appelle la CSG, et il faut savoir que pratiquement tout le monde paye la CSG, dès le premier euro. De plus, il y a une caractéristique, parce la CSG est l'impôt -parmi l'ensemble des pays développés- dans lequel on rentre tout de suite au plus haut. Il n'y a pas de progressivité.

Il y a un bouquin qui est remarquable, c'est le bouquin de Pierre-Alain Muet. Il était le chef du Pôle économique de Jospin, lorsque Jospin était Premier ministre. Il a ensuite été deux fois Député, etc., et il a sorti un bouquin avec Jean-Marc Ayrault (qui n'est pas cité) qui s'appelle « *Un impôt juste, c'est possible* ». Sa proposition, que je partage, c'est de fusionner la CSG et l'impôt sur le revenu, avec des taux beaucoup plus progressifs qui pourraient monter plus haut, mais qui démarreraient plus bas. Je suis aussi partisan -et il l'explique bien dans ce livre- du fait que, même quand on a de faibles revenus, on paye un impôt, même symbolique.

Intervention.- Non.

Dominique.- Attendez, la démonstration qui est faite...

L'intervenant.- Tout le monde paye déjà la TVA, la CSG, la RDS, etc. Au premier centime, tout le monde paye des impôts.

Dominique.- J'arrête là.

Une intervenante.- Moi, je suis d'accord.

Intervention.- Ce sont des impôts déguisés.

Une intervenante.- Laissez-le aller au bout de ses arguments.

Intervention.- Il y a un mouvement social pour du social. Il faut du social en France, c'est tout. Par quoi le Gouvernement répond-il ? J'ai encore entendu hier à la télé que l'on prévoyait des aides...

Dominique.- Pour être très provocant, je propose une majoration de l'impôt sur les successions. Il faut savoir que 90 % des successions ne payent pas d'impôts.

Isabelle.- Vous n'avez pas hérité récemment, alors.

Dominique.- Actuellement, les inégalités de revenus sont corrigées par la redistribution, c'est-à-dire par les impôts, etc., mais les plus grandes inégalités qui sont en train de se créer à toute vitesse, ce sont des inégalités de patrimoine. Ce qui est très clair actuellement, c'est que l'origine de ces inégalités de patrimoine, c'est essentiellement la transmission. Finalement, quoi que vous en pensiez, les très hauts patrimoines ne sont pas tellement taxés.

Intervention.- Ce n'est pas pareil, là.

Dominique.- Oui, je parle des hauts patrimoines.

M. BAIXE.- Merci, Dominique.

Sébastien.- Tout à l'heure, je vous ai dit que je trouvais que l'on se trompait de cible. Selon moi les cibles, ce sont les grandes entreprises et les multinationales. On est conscient que tous ces privilèges qui sont donnés aux élus et tous ces salaires qui sont assez importants ne résoudront pas le problème, mais le fait de les supprimer permettrait une certaine exemplarité. On nous demande de nous serrer la ceinture, mais qu'ils se la serrent également en montrant aux gens qu'ils font aussi des efforts. Je pense que cela en calmerait plus d'un, et moi le premier.

Ensuite, j'aimerais vous parler du CICE, c'est-à-dire de cette aide qui est apportée aux entreprises. Le problème qu'il y a aussi, c'est les salaires qui sont très bas. Je pense qu'il faudrait donner envie aux entreprises

d'augmenter les salaires de leurs salariés. Ce ne sont pas les petits maçons du coin ou les petites TPE/PME qui ont les moyens de le faire, mais ce CICE a justement été créé pour inciter les gens à créer de nouveaux emplois, à augmenter les salaires, etc.

D'après, ce que j'ai compris, le CICE représente une vingtaine de milliards..

Intervention.- 80 Md€ cette année.

M. BAIXE.- Il s'arrête cette année.

Sébastien.- ...dont la moitié est captée par les TPE/PME et l'autre moitié par les multinationales (Carrefour, etc.). D'après ce que j'ai également compris, Carrefour -et d'autres- capte la moitié du CICE et, en contrepartie, il a cette année fait près de 2 500 licenciements, et les actionnaires se sont reversé des dividendes monstrueux. Je ne comprends donc pas pourquoi ce CICE part également dans ces grandes multinationales. Je ne comprends pas. Pour moi, la solution serait de fixer un seuil..

M. BAIXE.- Le CICE va être supprimé cette année. Il sera versé une dernière fois cette année, puis il sera supprimé et remplacé par une baisse des charges.

Sébastien.- D'accord. Au moins, j'aurai appris quelque chose.

Ensuite, vous nous avez demandé de trouver des solutions, et j'aurais aimé que l'on parle de l'évasion fiscale. Une des solutions que l'on voit souvent revenir sur le tapis serait d'établir une imposition sur la nationalité.

M. BAIXE.- Oui, comme aux États-Unis.

Sébastien.- Oui. Bien évidemment, le système des États-Unis n'est pas une référence, mais rien ne nous empêche de prendre les bons côtés de là-bas pour nous en servir.

Intervention.- Puisque la question sur l'impôt sur les successions et sur les patrimoines a été abordée, je voudrais dire que je suis vraiment d'accord. Il faut néanmoins être conscient de ce qui vient d'être dit, indépendamment de toute recherche de ressources fiscales additionnelles. On est en voie de reconstituer en France une classe de rentiers, comme il en existait une à la fin du XIXème siècle, c'est-à-dire une classe inactive de gens qui capturent une partie très importante de la valeur créée par la société, parce qu'ils disposent de patrimoines qu'ils n'ont pas contribué à créer par leur propre activité, mais dont ils ont hérité.

C'est vraiment quelque chose de très mauvais, tout d'abord parce que cela prive le service public de ressources fiscales qui pourraient être plus facilement prélevées à ce

moment-là que sur l'activité, et parce que c'est un des phénomènes qui permettent le blocage de l'ascenseur social. Or, pour qu'une société fonctionne bien, il faut que l'on puisse être plus riche d'une génération à l'autre, et si on crée une classe de rentiers qui capture l'essentiel de la richesse, on paralyse le fonctionnement de l'ascenseur social. C'est quelque chose qui va forcément conduire à la fin du fonctionnement harmonieux de la société.

Je précise que je suis père, grand-père, et que, mes parents étant vivants, je suis potentiellement héritier. Ce n'est donc pas un plaidoyer personnel.

Une intervenante.- Je voudrais rebondir sur cette notion d'ascenseur social, puisque j'en ai bénéficié. Je viens d'une famille très modeste, et j'ai construit mon patrimoine et ma vie. Dans les propositions faites par Monsieur, il parle des tranches les plus élevées qui ne payent pas beaucoup. Le problème, c'est qu'effectivement, le monde est très facile pour eux. La mondialisation existe et ils s'en vont. La solution serait donc effectivement l'impôt sur la nationalité.

D'autre part, je pense que nos jeunes -je parle de la classe moyenne basse- travaillent beaucoup, ont des salaires moyens et ont besoin de se construire, mais ils ne le peuvent plus parce que les tranches d'imposition sont mal adaptées.

Intervention.- Je tiens à corriger deux ou trois choses que j'ai entendues depuis le début et qui ne sont pas forcément vraies. Par exemple, on parle du privé et on dit que le public devrait mettre dans le privé. Or, quand on écoute ce que vous dites, vous vous plaignez des péages qui augmentent, mais au final, on se rend compte que c'est parce que l'on a passé dans le privé ce que le public aurait pu gérer. De ce fait, si on passe tout le public dans le privé, tout va augmenter et, au final, le peu de marges que l'État se fait va disparaître, parce que le privé va facturer à l'État ce que l'État aurait pu faire lui-même.

Après, la dame disait qu'elle avait ressenti l'augmentation de l'essence. Or cela ne peut pas être possible, parce que la taxe a été annulée en décembre par l'Élysée.

Une intervenante.- Il faut regarder les prix à la pompe à essence.

Intervention.- La seule augmentation que vous avez pu constater n'est pas due à l'État, mais aux pays qui produisent le pétrole et qui ont augmenté..

L'intervenante.- Monsieur, connaissez-vous le prix du baril en 2018 ?

L'intervenant.- Les augmentations qui ont été faites ne l'ont pas été pas l'État, puisqu'il a annulé son projet de taxe sur les carburants.

Vous avez parlé des hommes politiques qui ont le droit de tout faire, sans qu'ils ne soient condamnés, et des promotions d'amis. Je ne dis pas qu'il n'y en a pas, mais il ne faut pas dire qu'ils ne sont pas condamnés. Par exemple, la Maire d'Aix-en-Provence, Maryse Joissains, est actuellement en procès parce qu'elle a promu des amis à elle qui n'étaient pas faits pour le poste. Cela montre donc que, lorsque c'est dénoncé, c'est condamné. C'est vrai que si on ne le dénonce pas, ce n'est pas condamné.

M. BAIXE.- La difficulté que vous expliquiez, c'est que la condamnation n'est pas définitive.

Intervention.- Cela n'a rien à voir avec la Cour régionale des Comptes.

Julien.- Je voudrais vous parler d'une fraude énorme qui se passe à la Sécurité sociale. Il y a 1 800 000 numéros d'immatriculation de Sécurité sociale qui sont faux. C'est un ex de Bercy qui a fait le calcul, et chaque numéro coûte 770 € par an à la Sécurité sociale. Si vous faites le calcul, cela fait...

Une intervenante.- 770 € de quoi ?

Julien.- De prestations qui sont facturées et qui sont remboursées sur des numéros qui ne devraient pas exister. Faites le calcul : 1 800 000 X 770 € = 14 Md€. L'affaire ne s'arrête pas là, puisque...

Une intervenante.- C'est une fake news.

Julien.- ...Bercy s'en est aperçu et a demandé au Gouvernement que cette arnaque éhontée soit supprimée. Un projet de loi a été établi, mais il est passé aux oubliettes, à la trappe ou au classement vertical, et n'est jamais sorti. De 2010 à 2018, les gouvernements qui ont suivi ont, sur les 1 800 000, analysé 500 cas. Ils n'ont pu traiter que 500 cas. Voilà ce qui se passe. C'est une arnaque.

M. BAIXE.- Oui, c'est une information qui a circulé, mais je ne suis pas complètement persuadé que ce soit une vraie information.

Julien.- Je n'ai pas pu la vérifier non plus. Je vous le dis cependant : cela représente 14 Md€ que la Sécurité sociale paye à des gens... À l'extérieur de la France, les numéros sont attribués manuellement et...

Une intervenante.- Non, pas du tout.

M. BAIXE.- Non, on ne peut pas laisser dire des choses fausses.

Intervention.- Puisque l'on peut faire des propositions, j'en ai une à faire remonter : il faut que le Président soit élu pour 7 ans pour un mandat unique. Il faut qu'il ait un programme clair et qu'il dise exactement ce qu'il veut faire. Avec tous les débats qui se tiennent, je pense que l'on risque d'avoir une campagne électorale où tout va être dit. Il faut que les candidats présentent exactement leur projet et qu'ils soient là pour 7 ans uniquement. Il ne faut pas qu'au bout d'un an ils soient en train de penser à leur réélection. Il faut donc des programmes clairs et qu'ils soient élus pour 7 ans. Après, on le remerciera et on dira qu'il a été un bon Président ou qu'il n'a pas été un bon Président.

En revanche, on est en démocratie et une fois qu'il aura présenté un programme clair et qu'il aura été élu, il faudra le laisser travailler. Il aura été élu pour cela. On est en démocratie. Il faudra que les journalistes et tous les candidats débattent, pour que l'on sache exactement ce qu'ils veulent faire. Après, les Français en choisiront un et on le laissera travailler pendant 7 ans. Il proposera des réformes et on dira qu'il a été bien ou pas, mais au bout de 7 ans, il s'en ira.

M. BAIXE.- Je l'ai noté, parce que cela fait partie des points de ce qui est dit, mais l'ensemble de vos dires sont saisis par Monsieur, et ce sera retranscrit *in extenso*. Ne vous faites donc pas de souci.

Intervention.- Sans vouloir revenir sur ce que j'ai dit tout à l'heure, j'ai eu peur de blesser certains fonctionnaires, alors que ce n'était pas du tout mon propos. J'ai un profond respect pour la Fonction publique, parce que sans elle la France ne tournerait pas. Ce que je voulais simplement dire, c'est que l'on parle de faire des recettes d'impôts ; or aujourd'hui, je pense que les impôts, ce n'est plus possible. J'entends, en fonction de la bible qu'on lit, que « les riches... », etc., mais on a des énarques au pouvoir et s'ils avaient la moindre solution pour aller prendre aux riches sans que cela prête à conséquence (leur départ, etc.), ce serait déjà fait.

Aujourd'hui, la seule manière que nous avons de nous en sortir, c'est de faire des économies. Ce n'est pas facile de faire des économies. Tout à l'heure, je parlais de la Fonction publique trop nombreuse. J'ai un profond respect pour la Fonction publique, mais Mesdames et Messieurs, quand vous avez 30 % d'absentéisme dans certains services...

Une intervenante.- Ah non, cela ne va pas recommencer !

L'intervenant.- C'est 10 ou 20 % et c'est dramatique. On ne peut pas l'accepter. J'ai du respect pour

la Fonction publique, mais acceptons quand même qu'aujourd'hui on soit capable de faire des économies de ce côté-là.

Intervention.- Je ne suis pas sûr que la solution soit de faire des économies, surtout lorsque l'on voit comment elles sont faites. On voit bien que ce sont des économies de bouts de chandelle. Je pense que le souci n'est pas d'aller chasser l'absentéisme, mais plutôt de savoir pourquoi il y a de l'absentéisme. Si l'on veut reconstruire quelque chose, il faut commencer à reprendre de bonnes bases, plutôt que de partir dans tous les sens. Si l'on parle de fiscalité, je pense que la première chose à faire, c'est de savoir où est la plus grosse fiscalité et où est, soit la plus grosse perte, soit le plus gros manque à gagner. Je suis tout à fait d'accord avec ce qui a été dit tout à l'heure, c'est-à-dire qu'avant d'aller surtaxer encore sur du patrimoine, etc., il faudrait déjà que tout le monde paye ses impôts. Si des entreprises travaillent en France et qu'elles font des bénéfices, elles doivent payer des impôts.

On a presque 90 Md€ d'évasions fiscales et je pense qu'il faut aller les chercher. Si cela doit demander 1 000 fonctionnaires payés à 2 000 €, on peut faire le calcul, mais ce sera rentable.

Intervention.- On va donc remettre une couche.

L'intervenant.- Oui, on va remettre une couche et on pourra même en mettre 10 autres, parce que j'ai 40 ans et j'ai toujours connu la dette. Cela n'a jamais changé. Un débat comme celui-là ne changera rien tant que l'on ne changera pas les façons de faire. On peut faire des économies, mais faire des économies quand on n'a pas d'argent, cela ne fonctionne pas. Il faut aller chercher l'argent, surtout quand il est légitime. Si on commence par cela, en faisant en sorte qu'une entreprise ou une personne qui essaye de s'évader paye ses impôts, au même titre que tous ceux qui sont dans la salle... Je pense que cela devrait commencer par là.

Ensuite, on a parlé des autoroutes, etc. Il y a depuis peu la gestion des radars mobiles. Pourquoi envoie-t-on cela à des sociétés privées, alors que l'on sait déjà par avance -comme cela se passe depuis des années- qu'il va y avoir des glissements, des dérapages et des détournements ? On va s'apercevoir que, finalement, les radars ont été mal calibrés, etc., afin de faire des profits en plus. Pourquoi privatise-t-on cet argent qui sert à faire des bénéfices pour des entreprises, alors que l'on pourrait s'en servir pour faire des rentrées d'argent en plus au niveau de l'État ?

En faisant ces quelques petites choses, cela amènerait suffisamment d'argent pour être à l'équilibre. On

peut économiser de l'argent, mais il faut surtout aller là où il s'en va.

Intervention.- Dans les caisses de l'Irlande.

L'intervenant.- Exactement, dans les caisses de l'Irlande.

Intervention.- Il faudrait que le ministère des Affaires étrangères mette les pieds dans le plat en disant que cela ne peut plus durer. Il faudrait que Macintosh, Google, etc., payent, et là, on aurait plusieurs Md€ qui tomberaient.

Intervention.- Quand l'État commande ses outils informatiques à Microsoft, au lieu de les acheter en France alors qu'ils sont à 500 mètres, il va les acheter en Irlande où il ne paye pas d'impôt.

Intervention.- Exactement.

Christian.- 13 % au lieu de 30 %.

Une intervenante.- Puisque vous évoquez le problème des recettes fiscales, après avoir parlé des dépenses publiques, etc., et après avoir fait retomber l'opprobre sur les fonctionnaires -que je défends- je voudrais rebondir sur ce qu'a dit le jeune homme, et également dire que je ne suis pas d'accord avec mon voisin sur les droits de mutation sur les successions. Je voudrais vous parler d'une chose que je n'ai pas entendue, alors que je pensais que l'on allait évoquer le problème ce soir : les niches fiscales.

Pendant le mouvement les Gilets Jaunes ont bien insisté là-dessus en disant que c'était une injustice, que c'était des cadeaux donnés aux riches, etc. Au risque de décevoir mes amis de gauche, je vais avoir une vision plus libérale. Je voudrais défendre les niches fiscales.

Intervention.- Lesquelles ?

Intervention.- Pas toutes.

Une intervenante.- Non, pas toutes, mais celles qui sont régulièrement évaluées dans le processus budgétaire par une vénérable institution que Monsieur représente et qui est la Cour des Comptes. Il faudrait que ces niches fiscales, qui servent notamment à promouvoir certaines politiques publiques (l'environnement, le logement, etc.), soient évaluées et soient étendues à d'autres contributeurs que les plus riches.

M. BAIXE.- Vous avez à l'écran une petite illustration sur les inégalités.

Une intervenante.- Différenciez-vous les niches fiscales et les avantages fiscaux ?

Une intervenante.- Oui, tout à fait.

L'intervenante.- D'accord.

Intervention.- Je voudrais revenir sur le problème des successions. J'ai un avis un peu plus nuancé que vous. Ce que je crois, c'est que le plafond d'exonération -qui est de 100 000 € par an- est trop bas. De ce point de vue, il y a des gens qui font des efforts toute leur vie et qui, à leur décès, sont angoissés, parce que les enfants ne pourront pas garder la maison familiale. Je pense qu'il faut de la fiscalité, mais ce plafond est en train de modifier les comportements de beaucoup de retraités. Je pense qu'il y aurait un moyen d'éviter que l'ascenseur social soit bloqué par des avantages indus pour des gens qui ne le mériteraient pas. Il faudrait faciliter les donations du vivant.

Intervention.- Cela existe.

L'intervenant.- Non, ce n'est pas fait, Monsieur. Ce qui est prévu est ridicule. Cela avait été envisagé fut un temps, mais maintenant, de mémoire, les donations, c'est tous les 15 ans. Je crois que beaucoup de gens aimeraient donner, mais ils s'aperçoivent que, fiscalement, c'est très coûteux. Remontons donc le niveau à quelque chose de raisonnable. Qui est propriétaire sur la commune de Saint-Cyr ? Je vous mets au défi d'avoir un appartement à 100 000 €. Là-dessus, il y a une certaine injustice. Un couple qui a travaillé toute sa vie et qui a deux enfants se dit que les deux enfants ne pourront pas récupérer la maison.

Intervention.- Il y a quand même un problème physique, s'ils sont deux et qu'il n'y a qu'une maison.
(Rires)

L'intervenant.- Ils la partageront. En revanche, pour les très hautes successions, on pourrait effectivement avoir un régime plus sévère, d'autant que ces gens ont souvent organisé leur succession, alors que les gens plus modestes ne l'ont pas fait.

M. BAIXE.- Merci.

Dominique.- Je suis d'accord avec vous, il faut viser les très très hauts patrimoines, surtout qu'ils sont surtout constitués de valeurs financières.

J'aurais voulu parler d'un autre sujet que l'on n'a pas encore abordé et qui me tient à cœur : le problème de la fiscalité écologique. Je serai mort d'ici là, mais je suis très angoissé pour nos enfants. Tous les rapports que l'on peut voir actuellement montrent que l'on va droit dans le mur. Il faut donc faire quelque chose. Ce que l'on constate c'est que dans les pays développés, la France est un des pays où la fiscalité écologique pèse le moins. Je pense que l'on a donc besoin d'une grande réforme de la fiscalité, afin de donner plus de place...

Je vais peut-être me faire taper dessus par certains, mais je pense que l'on a intérêt à augmenter la fiscalité, avec deux conditions. Je fais d'ailleurs une parenthèse. Il y a une initiative intéressante sur le Référendum d'Initiative Citoyenne. Il y a un rapport de Terra Nova (qui a été citée tout à l'heure) qui vient de sortir et qui cite l'exemple de la Nouvelle Colombie, au Canada, et de l'Irlande. Ils ont voté en faveur d'un allotissement très fort de la fiscalité écologique, à deux conditions.

La première condition est de compenser, pour éviter que cette fiscalité ne pèse sur les ménages les plus démunis. On le voit bien avec les problèmes de transport et de chauffage. Les dépenses énergétiques reposent proportionnellement beaucoup plus sur les ménages à faibles revenus. Je dis qu'il faut donc augmenter la fiscalité écologique, mais à deux conditions. Il faut que ce soit des aides « à la personne ». On sait le faire en agriculture. Au point de vue informatique, on a tous les moyens pour faire du sur-mesure en matière d'impôts. Il y en a qui disent qu'il faut compenser jusqu'à deux décis, trois décis ou quatre décis, mais en tout cas, il faut se fixer un plafond en dessous duquel on compense intégralement les dépenses énergétiques.

La deuxième condition, qui a été votée par la Nouvelle Colombie et pour laquelle je milite, c'est que le produit de la fiscalité écologique soit fléché vers des dépenses liées à la transition énergétique, à la transition écologique, ce qui n'est absolument pas le cas actuellement. Je n'ai pas les chiffres, mais là-dessus, c'est de la vaste fumisterie. La plupart de la fiscalité écologique part dans le budget général et on ne sait pas ce que cela devient.

Intervention.- Absolument.

M. BAIXE.- Tu es donc pour la théorie de la « fiscalité redistribuée » ?

Dominique.- Oui. En l'occurrence, sur la fiscalité écologique, on a besoin de faire un effort phénoménal (isolation des logements, etc.). On a des tas de trucs à financer.

Intervention.- Oui, mais en fait c'est une compensation, parce que l'on ne peut pas augmenter les impôts...

Dominique.- Attendez, j'ai dit qu'il fallait refondre la totalité de la fiscalité et avoir à l'intérieur de cela des incitations... Si vous voulez, le choix des personnes est surtout dicté par les prix. C'est un autre sujet, mais on le voit bien avec le bio. C'est vrai que le bio n'est pas à la portée des revenus des plus faibles, parce que le kilo est deux fois plus cher s'il est bio.

Une intervenante.- Non, pas deux fois.

Dominique.- Non, mais ce que je veux dire, c'est que le signal pris est très important pour que l'incitation arrive au niveau le plus bas. Mais, il faut que ce soit compensé. Si ce n'est pas compensé, c'est la catastrophe. On l'a bien vue avec la crise des Gilets Jaunes.

Une intervenante.- Puisque vous avez l'air de bien vous y connaître en écologie, avez-vous des chiffres sur la formation, l'éducation et les emplois qui pourraient ressortir de la transition écologique ? Je vous dis cela, parce que nous avons voulu faire installer des panneaux solaires il y a très longtemps, et en France, il n'y avait que Giordano (qui a disparu). Nous avons donc été obligés d'aller voir une société allemande.

Dominique.- Typiquement, et vous avez raison, ce que l'on constate... Tout d'abord, les panneaux photovoltaïques sont fabriqués en Chine. On a supprimé l'industrie française, il n'y en a plus. Ce que les experts disent, c'est que la transition écologique permettra de créer de l'emploi, à condition qu'il y ait tout l'appareil de formation qui suive. Le gros investissement est dans l'amélioration du logement, puisque la mauvaise isolation représente des charges considérables, et il y a des tas de métiers qui sont liés à cela, mais encore faut-il les former et avoir des systèmes de certification, de label, etc. Ce que je crois savoir, c'est que des labels ont été faits, mais je sais que dans la région, on a du mal à trouver les certificats en question. Il y a donc tout un problème de formation.

Une intervenante.- Je ne vous parle même pas du suivi et de l'entretien.

M. BAIXE.- Merci. Monsieur ?

Intervention.- J'entends ici beaucoup de personnes se demander comment on pourrait faire pour récupérer de l'argent, etc. Mon propos n'est pas de chercher à convaincre des gens qui ont une bible et qui y croient. Je ne vais donc pas chercher à les convaincre. C'est comme si j'allais dire à un curé que Dieu n'existe pas, ce n'est pas possible. Je souhaite cependant que mon propos soit remonté. Je dis qu'aujourd'hui la France vit au-dessus de ses moyens et que quelque part, il faut que l'on fasse des économies. Je reviens là-dessus parce que c'est très important. À mon avis, ce sont des économies que nous devons faire. Certes, ce n'est pas le plus facile, mais cela doit en passer par là

Je rêve que mes enfants et mes petits-enfants puissent être un jour dans un pays où l'on n'est pas obligé de faire du black pour gagner sa vie. Aujourd'hui, si on ne fait pas de black, on ne gagne pas sa vie. Je rêve d'un pays où, quand on travaille, on puisse correctement gagner sa vie,

comme mon père l'a gagnée quand il travaillait. Mon père travaillait seul. Il a élevé deux enfants. Il était employé et on a vécu correctement. On a pu faire des études, on a pu manger, etc. Je rêve de cette période-là, mais pour cela, il faut que l'on puisse distribuer et donner cet argent. Il faudrait moins de taxes sur le travail, ce qui permettrait de donner de meilleurs salaires aux gens. Il faut également réduire le chômage, parce que si demain l'employeur ne peut plus trouver d'employés, les salaires vont naturellement augmenter. Il faut trouver des systèmes permettant que chacun puisse gagner sa vie en travaillant, que l'on soit jeune, que l'on ait 40 ans ou 50 ans. Merci, Mesdames et Messieurs. Je vous laisse.

M. BAIXE.- Merci.

Intervention.- J'aimerais que ce soit remonté.

M. BAIXE.- C'est noté et cela va remonter.

Intervention.- Bonsoir. Je suis arrivé un peu en retard. Je ne sais donc pas ce qui a été dit pendant la première heure. Plusieurs choses m'ont néanmoins interpellé depuis que je suis arrivé. Le prix du carburant a été évoqué, mais il faut savoir qu'actuellement, avec une heure de SMIC on peut acheter 6 litres de carburant, alors que dans les années 70 on ne pouvait en acheter que 4. De plus, les voitures consomment deux fois moins que dans les années 70. Le carburant n'est donc pas forcément si cher que cela.

Deuxièmement, je suis fonctionnaire, voire même haut fonctionnaire, et je ne vois pas beaucoup d'absentéisme. Je peux même vous montrer des emails de collègues reçus à 22h, à 23h, etc.

Concernant la transition écologique, je rebondis sur l'intervention de Madame qui parlait des panneaux solaires. Je suis scientifique et je vois donc l'autre côté de l'affaire. Je vois la fabrication des panneaux solaires et, à titre personnel, je n'en mettrai jamais sur le toit de ma maison. C'est une catastrophe écologique, mais cette catastrophe écologique ne se passe pas en France. Elle se passe au Chili où l'on extrait le silicium. Il en est de même sur les batteries des voitures électriques. Les voitures électriques c'est bien, mais vous avez tous entendu parler des batteries au lithium. C'est une catastrophe écologique. Il faut donc rentrer dans les matériaux pour savoir si, oui ou non, c'est écologique ou pas. Moi, je le fais avec mes étudiants.

Les éoliennes ? C'est bien les éoliennes, mais dans 30 ans elles seront en train de traîner comme les bateaux. Il faut savoir qu'une éolienne de 120 mètres de diamètre, c'est 4 tonnes de cuivre et le cuivre, il faut aller l'extraire. Le recyclage des bouteilles ? C'est très bien, mais pour pouvoir

utiliser le recyclage des bouteilles, il faut produire à partir du pétrole, parce que l'on ne peut en mettre qu'entre 5 et 20 % dans les nouvelles bouteilles.

Une intervenante.- Il n'y a donc pas de solution ?

L'intervenant.- Non, il n'y a pas de solution réelle. C'est un tout, c'est un mixte. Il faut avoir toutes les explications et après, chacun pourra agir en son âme et conscience. Je trouve qu'il y a beaucoup de manque de transparence. Je rêve que l'on dise : « *voilà, dans une éolienne, il y a cela et cela. Voici les points positifs et voici les points négatifs* ». Après, chacun pourra agir en son âme et conscience. Certains vont se focaliser sur le travail que cela va générer, d'autres vont plutôt se focaliser sur l'extraction du cuivre, parce que cela pollue, et d'autres vont plutôt se focaliser sur le recyclage.

Ce que je voudrais, c'est de la transparence. Je ne parle pas de pédagogie, parce que dans la pédagogie, on peut faire ce que l'on veut. Je suis enseignant et je peux vous faire de la pédagogie, il n'y a pas de souci. Je veux plutôt de la transparence, avec les points positifs et les points négatifs, et ainsi de suite.

On parle d'économies, mais je pense que vous le savez, un étudiant coûte entre 10 000 et 15 000 € par an à la société. On a 800 000 étudiants, mais avons-nous besoin de 800 000 étudiants à l'université, alors que certains, au bout d'un mois, ne savent pas ce qu'ils y font ?

Une intervenante.- On a des étudiants étrangers qui viennent.

L'intervenant.- Bien sûr que l'on a des étudiants étrangers, mais la proportion n'est pas si énorme que cela. À l'université de Toulon, il y a 10 000 étudiants et il y a environ 1 000 étrangers. On va donc dire que c'est 10 % sur l'ensemble des universités françaises. Au-delà des étrangers, avons-nous besoin d'avoir autant d'étudiants en université, alors qu'il pourrait y avoir une meilleure orientation des étudiants ? Cela permettrait de faire des économies de temps pour les étudiants et d'argent pour l'État.

Une intervenante.- Il faut faciliter l'apprentissage.

L'intervenant.- Oui, il faut faciliter l'apprentissage, et c'est actuellement en cours. Je suis des ingénieurs qui sont sous statut « étudiant » et d'autres qui sont sous statut « apprenti », et je peux vous dire que le statut « apprenti », c'est génial. C'est à développer, parce que cela permet une meilleure orientation. Il y a donc des choses à réorienter.

Je suis venu ici et, comme je vous l'ai dit, je suis scientifique, donc j'apprends plein de choses, parce que la fiscalité n'est pas mon domaine. Pour moi, c'est très dur de me positionner par rapport à ce thème de la fiscalité, parce que ce n'est pas mon domaine. J'aimerais donc qu'il y ait beaucoup plus de transparence sur un certain nombre d'informations. Monsieur disait qu'il était à la Cour des Comptes, et j'aimerais bien pouvoir parler un jour avec lui pour qu'il m'explique comment fonctionne la Cour des Comptes, ce qu'elle cherche, etc., parce que je ne le sais pas, ce n'est pas du tout mon domaine. À mon niveau, j'essaie de ne pas m'aventurer sur des domaines que je ne connais pas ou que je ne maîtrise pas, parce qu'après, il est possible de raconter tout et n'importe quoi.

M. BAIXE.- J'ai ici des chiffres qui sont contenus dans le questionnaire qui vous est proposé. Il y a une répartition des dépenses publiques et l'Éducation représente 96 € à chaque fois que l'État dépense 1 000 €, c'est-à-dire assez peu, proportionnellement.

Joëlle.- Pour accentuer le développement des orientations du côté des métiers techniques, il faudrait réévaluer les salaires. Dans les pays européens où ces métiers sont mis en valeur, il y a une grande proportion d'élèves qui se dirigent naturellement vers ces métiers. D'autre part, en France, ce qui est enseigné dans les écoles au niveau technique ne correspond pas à ce que les entreprises attendent. Il faudrait donc qu'il y ait un accord, des concertations, et que tout cela corresponde.

Concernant l'environnement, au lieu de penser au recyclage des bouteilles, etc., on pourrait très bien remettre, comme dans les années 70, le système des consignes. Cela existe toujours dans d'autres pays européens et cela fonctionne très bien.

Jean-Charles.- Pour en revenir au sujet de ce soir, la fiscalité et les dépenses publiques, j'ai deux propositions à faire. La première, c'est de rendre consultables, selon des modalités définies, les déclarations d'impôts de tout un chacun. La deuxième, c'est de supprimer l'utilisation de l'argent monétaire et de le remplacer par de l'argent électronique.

Sébastien.- Je ne maîtrise pas bien le sujet, mais j'aurais aimé que l'on parle un peu du problème des banques. On nous bassine avec la dette publique, mais d'après tout ce que l'on regarde, les choses ont commencé à se gâter à partir du moment où l'on a obligé l'État à se procurer de l'argent dans des banques privées, alors qu'avant, il se procurait de l'argent dans des banques centrales. N'y aurait-il pas un moyen d'arrêter... On nous dit qu'il faut tarir une dette qui

est apparemment intarissable et qui augmente à chaque fois. Cette dette est intarissable, les intérêts augmentent...

M. BAIXE.- Monsieur, elle augmente parce que les dépenses sont supérieures à ce qui est récolté.

Sébastien.- Oui, bien sûr, mais n'y aurait-il pas une solution pour que les États puissent réemprunter de l'argent à des banques centrales, sans intérêts ?

M. BAIXE.- Le taux de rémunération de l'argent emprunté par l'État français est aujourd'hui négatif. Je crois que le taux allemand est de -0,4 % et celui de la France à quasiment 0 %. Pour le moment, cet argent ne coûte pas cher.

Intervention.- Pourquoi est-il négatif ? C'est parce que l'Europe a payé 2 000 Md€ aux banques qui se sont vautrées.

Intervention.- Concernant la configuration et les missions de l'État, chaque pays a fait ses choix, et nous, à la sortie de la guerre, on a décidé qu'un certain nombre de secteurs seraient publics : l'éducation et la santé. Je n'ai pas l'impression que l'on souhaite revenir sur cela. En revanche, je pense qu'il y a des réflexions à mener sur certains secteurs où l'on a des charges importantes, et je pense en particulier à la Défense et aux Affaires étrangères. Il faut avoir conscience que la France est le sixième pays mondial, alors qu'elle a le troisième réseau diplomatique. En termes de Défense, je pense qu'il y a un vrai problème, mais ce problème doit plutôt se traiter au niveau européen. La France projette des forces en Afrique pour combattre le Djihadisme, etc. Les Européens en sont très contents, mais c'est nous qui supportons la charge et tout cela rentre dans les 3 % de déficit. Il serait donc bien qu'il y ait une certaine solidarité au niveau européen pour supporter ces charges.

Encore une fois, je pense que la configuration du secteur public est très variable d'un pays à l'autre. Il faut donc se méfier des comparaisons, parce que lorsque l'on parle des USA, etc., les dépenses privées de santé aux USA sont beaucoup plus importantes que chez nous. Les particuliers payent beaucoup plus. Ils payent sur leurs deniers, ils sortent cela de leur poche et non des impôts. Il faut donc se méfier des comparaisons internationales.

M. BAIXE.- Y a-t-il d'autres questions, d'autres interventions ? Nous ne sommes pas loin du terme de notre soirée. Si personne ne souhaite reprendre la parole, je vais vous remercier et on va clôturer ce débat. Le compte rendu sera disponible sur le site de la Mairie et transmis au Grand Débat National.

Une intervenante.- Il y aura un compte rendu ?

M. BAIXE.- Oui, il y aura un compte rendu de tout ce qui a été dit aujourd'hui.

Une intervenante.- Y en aura-t-il également un pour le précédent débat ?

M. D'ALLART.- Oui.

Une intervenante.- Je voudrais ajouter une chose : cela a été très intéressant, mais je regrette que l'on ait beaucoup parlé des fonctionnaires et du privé. Cela a été parfois un peu houleux et tendu, mais pensez aussi aux retraités. Madame avait l'air satisfaite de son sort, mais nous sommes quand même nombreux à ne pas l'être. N'oubliez pas que demain, ce sera votre tour. Pensez-y.

Intervention.- Une dernière proposition : je pense qu'il y a quelque chose à faire sur la réindexation des retraites et d'un certain nombre de prestations sociales.

M. BAIXE.- Merci à tous et bonne soirée.

(Applaudissements)

Fin du débat à 19 heures 47.